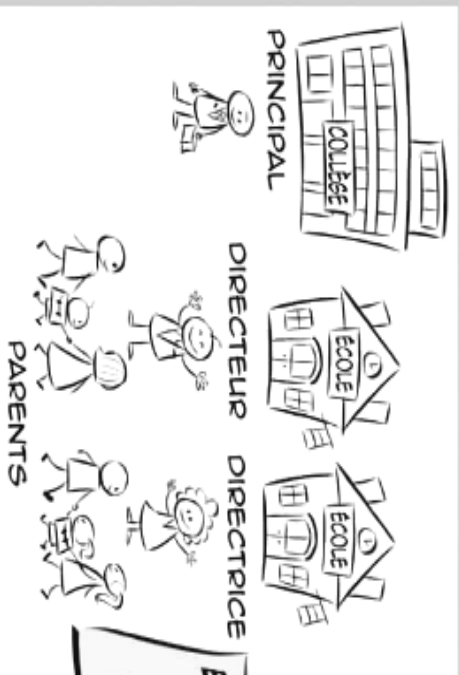


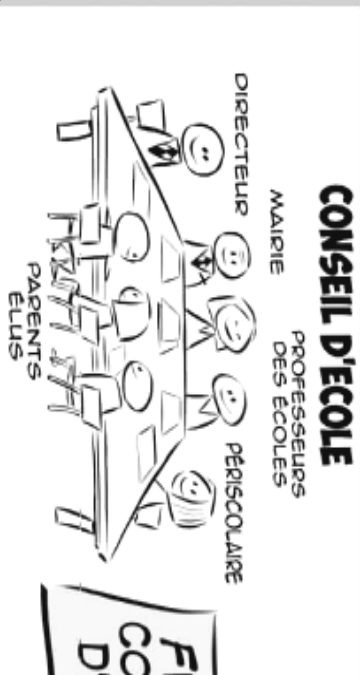
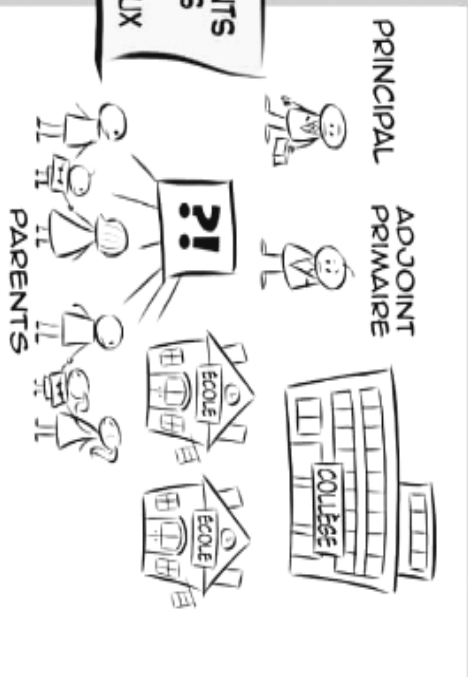
LOI BLANQUER / QUEL AVENIR POUR L'ÉCOLE ?

AVANT

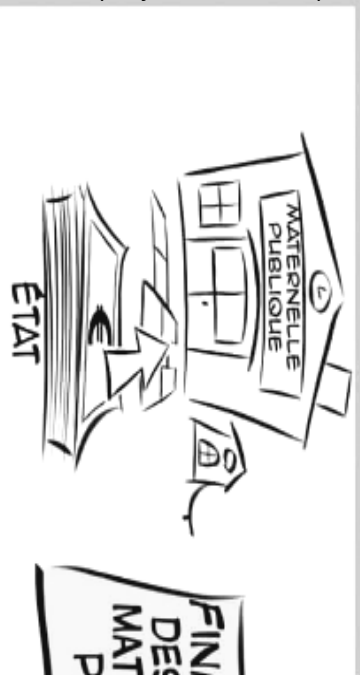
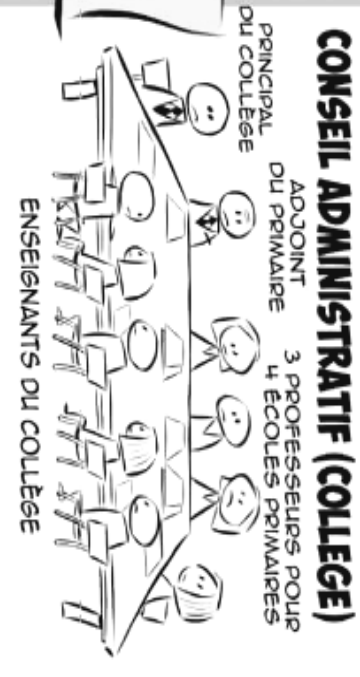
APRES



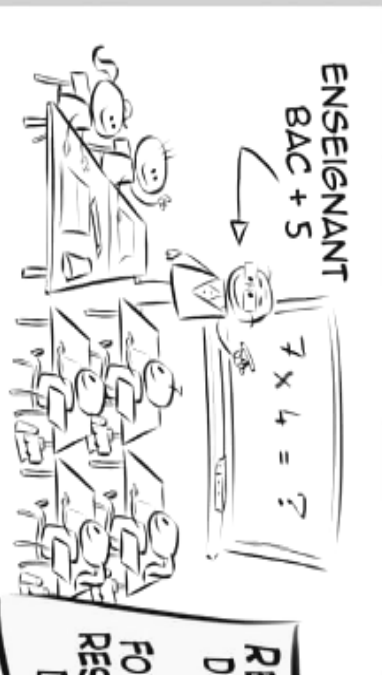
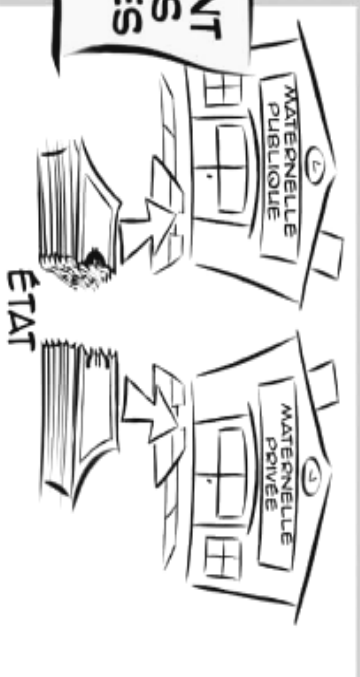
ETABLISSEMENTS PUBLICS DES SAVOIRS FONDAMENTAUX



FIN DES CONSEILS D'ÉCOLE



FINANCEMENT DES ÉCOLES MATERNELLES PRIVÉES



RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS SANS FORMATION EN RESPONSABILITÉ DE CLASSE



AFFECTATIONS COLLECTIVES DES AESH EN CHARGE À BESOINS PARTICULIERS



Rendez-vous JEUDI 9 MAI 2019 à GUERET

Pour dire NON aux projets de réformes dans l'Education !

Loi BLANQUER « pour une école de la confiance »

Nous sommes nombreux dans les classes car les effectifs de toutes les classes de l'établissement ont été globalisés. Un poste d'enseignant a été supprimé alors que le nombre d'élèves n'a pas changé !

Je suis entré dès la petite section dans mon établissement public local d'enseignement des savoirs fondamentaux.

Parfois, c'est une étudiante qui nous fait classe. Elle n'a pas encore passé le concours de professeur, elle n'a pas reçu de formation.

C'est le principal adjoint du collège qui décide tout pour toutes les écoles de l'établissement.

Mes parents avaient besoin d'un renseignement. Ils ont dû prendre rendez-vous au collège.

Avant j'allais à l'école de mon village. Maintenant je prends le bus et je suis obligé de rester manger à l'école.

Comme la mairie doit payer les dépenses des écoles maternelles privées, plusieurs ont ouvert dans le secteur. Et comme l'école maternelle de l'établissement public des savoirs fondamentaux est maintenant à 10 km, les parents choisissent l'école privée.

Plus tard, je ne sais pas quel métier je voudrais faire, mais il faudra que j'aie une idée. Je n'ai plus envie d'aller à l'école, c'est difficile, j'aurai pu aller en SEGPA pour continuer mes études en découvrant des métiers mais les ateliers n'existent plus, je serai dans les mêmes conditions qu'au collège.



**SUITE A LA MOBILISATION DU 30 MARS,
Pour et avec familles et enseignant.es
Rendez-vous jeudi 9 MAI 2019 à Guéret**